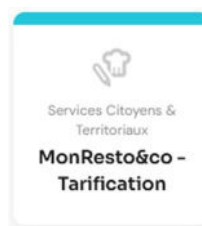




FONCTIONNEMENT DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

1°) Tarification sociale :

- La tarification sociale repose sur la situation fiscale de la famille de l'élève (4 tranches tarifaires),
- Il n'y a plus de forfaits de demi-pension donc tout élève déjeunant au self le midi même ponctuellement doit s'inscrire en DP au ticket,
- Les tarifs de restauration et d'hébergement sont les mêmes dans tous les lycées de la Région Centre Val de Loire,
- Pour bénéficier de la tarification sociale, les familles doivent s'inscrire durant le mois de septembre, sur "MonRESTO&CO" disponible à partir de NETOCENTRE (les familles qui n'auront pas fait cette démarche seront automatiquement affectées en tranche 4).



2°) Grille des tarifs (septembre 2025 à juillet 2026) :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Quotient familial	- de 10 500 €	- de 17 000 €	- de 28 000 €	+ de 28 000 €
Ticket tarif journalier	3.40€	4.15€	4.55€	5.15€
Forfait internat 5J Tarif annuel	1 436.40€	1 668.60€	1 807.20€	2 012.40€
Forfait internat 6J Tarif annuel	1 612.80€	1 863.00€	2 014.20€	2 235.60€

3°) Modalités de paiement :

- Pour les forfaits de l'internat paiements acceptés : télépaiement, virement bancaire, chèque, CB ou espèces.
- Pour les repas au tickets paiements acceptés : CB en ligne via GEC en ligne accessible depuis Pronote, CB, chèque ou espèces.

4°) Réservation obligatoire :

La Région a mis en place le système de réservation obligatoire pour tous les convives (élèves et commensaux), qui se fait via GEC en ligne accessible depuis la page d'accueil de Pronote. La réservation et l'annulation de la réservation doit être faite la veille avant minuit.

Pour tout repas non réservé une pénalité de 1€ sera appliquée, de même pour tout repas réservé mais non pris le repas est dû avec une pénalité de 1€.

La réservation permet au service de restauration d'avoir un effectif exact et ainsi limiter le gaspillage alimentaire.

Pour plus d'informations concernant la tarification sociale et la réservation, les familles peuvent contacter le service de gestion en envoyant un mail aux adresses suivantes :

- frais-scolaires.blaisepascal@ac-orleans-tours.fr
- Esrh.blaisepascal@ac-orleans-tours.fr